

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

**Gouvernement
du Canada****Government
of Canada**[Canada.ca](#) > [Service canadien du renseignement de sécurité](#)

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne

De : [Service canadien du renseignement de sécurité](#)

Discours

Le 11 décembre 2023

Je vous remercie de m'avoir présenté et de m'accueillir en ce lieu magnifique et emblématique qui donne sur La Fourche.

Nous avons la chance de nous trouver aujourd'hui sur le territoire du Traité no 1, lieu de rencontre qui nous survivra à toutes et à tous. J'invite celles et ceux qui se joignent à nous en ligne à prendre un moment de réflexion au sujet du territoire au sein duquel vous participez et écoutez.

Pour les personnes ayant une déficience visuelle, sachez que je ne mesure pas tout à fait six pieds et que j'ai les cheveux gris et les yeux bruns. Et j'aimerais pouvoir vous dire qu'avant commencer ce travail, j'avais moins de cheveux gris.

Le musée met de l'avant les valeurs qui définissent véritablement notre pays, phare et chef de file mondial en matière de droits de la personne. Il joue un rôle crucial dans la promotion des actions visant à souligner la vérité et la réconciliation au Canada.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Cet endroit nous rappelle, comme Canadiennes et Canadiens, ce que nous savons déjà au fond de nous : les droits de la personne ne nous sont pas automatiquement acquis et doivent être proactivement et activement protégés, faute de quoi nous risquons de tout perdre.

Sur le plan géopolitique, l'actuel contexte de la menace est extrêmement complexe.

L'ordre mondial fondé sur des règles subit des bouleversements, et les atteintes aux droits de la personne se succèdent à un rythme inquiétant.

Les conflits qui sévissent actuellement en Ukraine, au Moyen-Orient, et ailleurs dans le monde nous rappellent que ces préoccupations sont tout à fait fondées.

Les pics dans le nombre de cas de racisme, d'antisémitisme, d'islamophobie et d'actes de haine ici même au Canada nous rappellent que notre pays n'est pas à l'abri de ces phénomènes.

La lutte pour les droits de la personne bat son plein. Grâce à ses expositions et à ses activités de sensibilisation, le musée joue un rôle important dans ce combat.

C'est aussi ce que le Service canadien du renseignement de sécurité, ou SCRS, essaie de le faire.

À titre de directeur, j'ai l'honneur de représenter les membres du personnel du SCRS qui consacrent leur vie à protéger le Canada et sa population et travaillent sans relâche à cerner et à contrer les menaces pour la sécurité nationale.

Je suis très reconnaissant de pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui, parce que je considère nos institutions comme des partenaires. Nos rôles diffèrent, mais nous avons un objectif commun : assurer la protection de la population et le

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

respect des droits de la personne.

Le message que je veux communiquer aujourd'hui à l'ensemble des partenaires et à la population comporte trois volets.

Les menaces qui pèsent sur le Canada sont de plus en plus complexes et vont en s'intensifiant.

Le respect des droits de la personne est nécessaire à la sécurité et à la prospérité du Canada.

La sécurité nationale est un travail d'équipe fondé sur la confiance et la transparence.

Afin d'étoffer un peu ce portrait, je vais décrire le rôle que joue actuellement le SCRS et ses partenaires pour assurer la sécurité et la prospérité du Canada et défendre les droits de sa population.

Je vais parler de ce qui nous attend dans un monde où le changement est constant, inévitable et, trop souvent, impitoyable.

Tout d'abord, je vais donner un aperçu des menaces qui pèsent actuellement sur le Canada : *qui* en sont les auteurs, *comment* ils s'y prennent, *ce qu'ils visent-ils* et *pourquoi*; un portrait d'ensemble de la menace et de ce qui en motive les auteurs.

J'ai déjà fait savoir publiquement que différents pays cherchent à promouvoir leurs intérêts aux dépens du Canada, et ce, ici même au pays.

J'ai également rappelé que les plus grands défis stratégiques pour la souveraineté et la démocratie du Canada proviennent des menaces émanant de l'ingérence étrangère – ou répression transnationale – et de l'espionnage parrainé par l'État.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Malheureusement, tout cela est encore vrai aujourd'hui. Ces menaces persistent et continuent de croître, d'où l'importance pour la population canadienne d'en comprendre le coût.

Cependant, je tiens aujourd'hui à souligner la composante humaine, c'est-à-dire le préjudice bien réel et les violations des droits fondamentaux de la personne par des acteurs étatiques étrangers. Ces activités ont des répercussions directes et concrètes sur la population canadienne.

Ces répercussions prennent différentes formes. Il peut s'agir d'obstacles à la liberté de donner son opinion, voire de s'exprimer, sans craindre de subir des représailles.

Parfois, elles nuisent aux revenus bien mérités et aux finances de Canadiennes et de Canadiens et de leur famille.

Il arrive aussi qu'elles mettent des personnes en danger.

Il est parfaitement normal qu'un État établisse des relations et dispose stratégiquement ses intérêts à l'étranger.

Cependant, il est inacceptable qu'un État cherche à se donner de l'influence au sein des institutions démocratiques de son hôte, brime les droits fondamentaux de sa population sur son territoire et s'ingère dans ses processus démocratiques.

La vérité, la responsabilité et les normes démocratiques subissent l'assaut du mensonge et de la manipulation, qui sont les signes distinctifs de l'autoritarisme.

Les adversaires tentent d'exploiter, souvent à leur insu, des élus, des fonctionnaires, des dirigeants d'entreprise et des universitaires en appui aux objectifs d'États étrangers et au détriment de la démocratie.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Ils établissent des postes de police à l'étranger en vue de viser et de menacer des canadiens.

Ils mettent en péril l'autodétermination de communautés autochtones.

Ils trouvent les failles de notre infrastructure essentielle en vue de les exploiter au moyen de cyberattaques.

Ils s'emparent indûment de la propriété intellectuelle d'entreprises, d'universités et de gouvernements canadiens, l'essence même de la prospérité future du pays.

Ils propagent de la désinformation pour miner la confiance de la population envers ses institutions.

De tels comportements et de telles actions sont absolument inacceptables.

Étant incessantes et répétées, ces attaques érodent peu à peu la souveraineté du pays, ébranlent les valeurs chères à la population et menacent les droits fondamentaux qu'elle tient pour acquis : le droit de voter en toute indépendance, le droit à la sécurité et le droit de ne subir ni menaces ni intimidation.

Certains adversaires n'imposent pratiquement aucune limite à leurs tentatives. Les droits de la personne ne leur importent aucunement. Ils sont persévérants, et leurs efforts inlassables n'échappent pas à l'attention.

Chaque État a sa propre « approche ». Si leurs tactiques varient, l'une des plus répréhensibles demeure celle qui consiste à prendre pour cible des Canadiennes et des Canadiens en fonction de leur origine ethnique ou de leur religion.

Ces personnes subissent harcèlement, intimidation et menaces. Même au sein d'une démocratie solide comme le Canada, elles voient leurs droits de la personne bafoués par des gouvernements étrangers.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

La République populaire de Chine, la RPC, est l'intervenante principale en la matière.

Personne ne doit se faire d'illusions quant à l'ampleur des efforts que déploie la RPC pour infiltrer les systèmes politiques du Canada, son secteur privé, ses institutions gouvernementales ses universités et ses collectivités d'un océan à l'autre. Ce problème n'est pas propre à Vancouver et à Toronto : il concerne l'ensemble du pays.

La RPC a encore renforcé son dispositif cet été : elle a adopté deux lois sur la sécurité nationale qui lui permettent de placer en détention quiconque travaille contre elle (à son avis), de contrôler les pratiques de gestion des données d'entreprise, de s'ingérer dans les affaires d'entreprises privées et de forcer ses ressortissants qui travaillent à l'étranger à participer aux efforts de collecte de renseignements.

La RPC déploie des efforts considérables en matière de répression transnationale, mais l'une de ses stratégies particulièrement attrayantes consiste à utiliser proches et amis qui vivent en Chine comme moyens de pression. Ceux-ci font alors l'objet de diverses menaces, risquant de perdre leur emploi, de se faire arrêter, de subir une agression, voire de disparaître.

Prenons l'exemple d'une défenseure des droits de la personne sino-canadienne qui habitait au Canada et qui a ressenti la colère de la RPC lorsque sa famille en Chine a été prise pour cible. La RPC a pris des mesures contre ses proches, dont elle a limité les déplacements. Cela a poussé son père à lui demander de cesser de s'opposer publiquement à la RPC.

La situation a pris une tournure consternante cette année avec la hausse spectaculaire, au Canada, des menaces violentes émanant d'acteurs étatiques.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

En septembre, le premier ministre Trudeau a fait une déclaration importante et sans ambiguïté, laissant savoir que « les organismes canadiens de sécurité [avaient] activement enquêté sur des allégations crédibles selon lesquelles il existerait un lien possible entre des agents du gouvernement de l'Inde et le meurtre d'un citoyen canadien, Hardeep Singh Nijjar ».

Le SCRS continue aussi de recueillir des informations et d'enquêter sur des cas de harcèlement et d'intimidation visant particulièrement des défenseurs canadiens des droits des femmes en République islamique d'Iran.

Une autre stratégie courante de la République Populaire de la Chine consiste à utiliser les dirigeants communautaires comme intermédiaires pour promouvoir ses intérêts comme s'ils allaient être avantageux pour la communauté. Il s'agit habituellement de politiciens locaux et de non-élus qui dirigent des associations communautaires.

Il s'agit là de personnes qui exercent une influence réelle, qui jouissent de la confiance de la population.

Cela entraîne l'oppression de ces communautés. Lorsqu'un leader communautaire agit secrètement ou à son insu comme porte-parole de la RPC, la communauté qu'il sert perd alors sa voix souveraine.

Dans le même ordre d'idée, l'espionnage est une autre menace que fait peser la RPC qui a une incidence sur tout le monde.

Une opération de ce genre peut commencer par un simple échange en ligne, par un message envoyé en privé à un professionnel canadien des technologies sur un site de réseautage. L'« appât » peut être une offre d'aller à l'étranger, toutes dépenses payées, faire une présentation à l'occasion d'un congrès international. Il peut aussi être question de contrats lucratifs ayant trait à de nouveaux projets au sein d'entreprises technologiques d'envergure mondiale.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Alléchante, l'offre dissimule le motif réel, qui est le vol de talent, d'idées, d'innovations ou de propriété intellectuelle.

En un instant, la perte de propriété intellectuelle et d'avantages commerciaux peut réduire à néant des années de travail acharné.

Des entreprises canadiennes risquent de perdre leur avantage concurrentiel et de s'affaiblir. Les répercussions se font sentir sur l'économie canadienne et, par conséquent, sur le quotidien de la population.

La communauté universitaire est aussi à risque, particulièrement celles et ceux dont les travaux portent sur les nouvelles technologies. Au moyen de menaces, de chantage et de manipulation, la RPC peut contraindre quiconque est visé par ses efforts à continuer de la servir, que ce soit en toute connaissance de cause ou à son insu.

La recherche et l'innovation canadiennes sont très prisées, et c'est la raison pour laquelle des États hostiles tentent de s'en emparer. Le Canada n'est pas la seule cible : les autres pays du Groupe des cinq et les grandes économies mondiales sont vulnérables.

C'est pourquoi récemment, à l'Université Stanford, avec mes homologues du Groupe des cinq, je me suis adressé aux dirigeants universitaires, industriels et financiers du secteur des technologies pour leur exposer clairement la menace que la RPC fait peser sur l'innovation.

La protection de l'Arctique canadien et du Nord du Canada est l'une des autres préoccupations. Les intérêts stratégiques, économiques et militaires de la RPC dans le Nord ne sont plus un secret.

La RPC compte en effet surveiller les activités menées dans le Nord au moyen de technologies de pointe et, parallèlement, se donner accès aux infrastructures essentielles et aux ressources naturelles, dont les minéraux critiques, et tenter de les contrôler.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Sa stratégie consiste notamment à investir en secret dans des collectivités et à s'ingérer dans les processus décisionnels des administrations locales.

Cela risque de compromettre le pouvoir d'autodétermination des Inuits de même que la souveraineté canadienne. La présence étrangère dans l'Arctique canadien et le Nord du Canada ne cesse de croître, ce qui est alarmant.

La Russie demeure une menace grave, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, elle tente de faire sentir sa présence dans l'Arctique canadien et le Nord du Canada.

En outre, les moyens dont dispose la Russie pour mener des cyberactivités et des activités de désinformation sont bien connus et documentés.

Pour l'heure, elle cherche essentiellement à infléchir l'opinion de la population canadienne quant à son invasion illégale de l'Ukraine au moyen de la désinformation, à saper l'appui du public envers l'aide à l'Ukraine, et ce, pour finir par miner et, peut-être, détruire cette démocratie.

Le Canada a pris un engagement clair en faveur de l'Ukraine, et il doit se prémunir contre les efforts que déploie la Russie pour l'en détourner.

La Russie cherche désespérément des appuis auprès de pays tiers.

À titre d'exemple, elle utilise des drones de fabrication iranienne contre des civils ukrainiens. Ces drones se composent presque entièrement de pièces fabriquées à l'étranger et comportent notamment de la technologie canadienne.

Le Canada ne fournit pas ces pièces de son plein gré et impose des sanctions pour éviter que cela se produise. Toutefois, la Russie et l'Iran contournent ces mesures avec adresse, dans un jeu du chat et de la souris de plus en plus complexe.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Passons maintenant au terrorisme et à l'extrémisme violent. Dans la foulée des attentats du 11 septembre, le SCRS a focalisé ses activités sur la lutte contre le terrorisme.

Des erreurs ont été commises, qui ont eu pour conséquence la marginalisation de certaines communautés musulmanes, entre autres. Le SCRS apprend de ses erreurs et collabore avec les communautés pour établir de nouveaux liens fondés sur la transparence, la confiance et le travail d'équipe.

À l'heure actuelle, l'extrémisme violent à caractère religieux émane essentiellement d'individus ou de petits groupes qui s'alignent non officiellement sur DAECH ou al-Qaïda ou qui s'inspirent de ces groupes.

Cette menace provient de plus en plus de jeunes qui, en ligne, adoptent des idéologies qui peuvent changer à tout moment.

Ils sont disposés à se mobiliser rapidement à la violence, ce qui constitue un problème immense pour les services chargés de la sécurité publique.

Les personnes qui prennent part à des activités violentes alimentées par le suprémacisme blanc, l'antisémitisme, l'islamophobie, la misogynie et d'autres formes de haine sont aussi une source de préoccupations importante. Le SCRS inscrit globalement ces idéologies dans la catégorie de l'extrémisme violent à caractère idéologique, ou EVCI, qui monopolise maintenant environ la moitié des ressources qu'il consacre à la lutte contre le terrorisme.

L'EVCI est une menace complexe souvent inspirée par des influenceurs et alimentée par des chambres d'écho en ligne.

Les discours extrêmes, qui sont de plus en plus présents en ligne, vont de pair avec le risque de radicalisation et, ultimement, le risque de violence.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Les dernières activités terroristes qui ont fait des victimes au Canada étaient toutes attribuables à des adeptes de l'EVCI qui, trop souvent, prennent pour cible des Canadiens musulmans.

L'attaque violente perpétrée en juin dernier à l'Université de Waterloo est aussi un exemple perturbant de la façon dont ces menaces peuvent se concrétiser.

Le niveau national de la menace terroriste au Canada, que le directeur du SCRS établit en fonction d'analyses réalisées par le Centre intégré d'évaluation du terrorisme, demeure en ce moment « Modéré ».

Cela ne signifie pas pour autant que la situation n'est pas préoccupante, loin de là.

Un niveau « Modéré » signifie qu'un acte terroriste violent pourrait être posé au cours des 12 prochains mois et que quelques personnes au Canada ont l'intention et la capacité de passer à l'acte.

Donc, qu'y a-t-il de si préoccupant? Pourquoi le niveau est-il à « Modéré »?

Le SCRS s'inquiète de la flambée de crime haineux au Canada et de la hausse marquée des menaces et des discours extrémistes axés sur la violence et le terrorisme émanant d'acteurs extrémistes, dont beaucoup consomment du contenu délétère en ligne, se radicalisent et sont susceptible de se mobiliser à la violence rapidement. Sont aussi préoccupantes les manifestations alimentées par la haine qui coïncident avec les célébrations de la fierté.

Des conflits qui font rage dans le monde ont des répercussions en sol canadien, notamment la guerre entre Israël et le Hamas. On prend pour cible des synagogues, des mosquées, des organismes sans but lucratif, des organismes de défense et des entreprises, même des écoles.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Les élus, les représentants du gouvernement et les journalistes reçoivent un nombre croissant de menaces violentes.

Alimentée par du contenu délétère qui se trouve en ligne, mais aussi banalisée et généralisée de plus en plus par ce même contenu, la haine menace les libertés collectives : la liberté d'association, la liberté d'expression et la liberté de culte. Les communautés racisées, religieuses et ethniques, entre autres, en ressentent particulièrement les effets. Combattre cette menace requiert des efforts concertés.

Au cours de l'année, ces efforts ont donné des résultats.

Le SCRS a contribué à l'arrestation par la GRC de deux personnes impliquées dans des activités liées à l'EVCI.

Avec des partenaires, il a aussi contribué au succès du procès de la personne qui avait foncé mortellement sur des membres d'une famille musulmane en 2021.

La semaine dernière, avec l'appui essentiel des renseignements du SCRS, la GRC a arrêté deux membres de l'Active Club Canada, l'ancienne Atomwaffen Division. Des accusations criminelles liées au terrorisme seront portées contre eux.

J'ai longuement parlé des menaces et j'ai abordé la question des droits de la personne. Je vais maintenant en dire davantage sur le SCRS, sur le travail qu'il accomplit avec ses partenaires, et sur le fait qu'il occupe une position unique lui permettant d'assurer la sécurité nationale et de défendre les droits de la personne au pays.

Tout d'abord, sa mission fondamentale : protéger la prospérité du Canada et la sécurité de la population canadienne grâce à des renseignements, des conseils et des interventions fiables.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Le SCRS obtient des renseignements de différentes manières : il consulte les sources ouvertes, mène des opérations secrètes et procède à des échanges avec des partenaires. Toutes ces activités sont soumises à une surveillance et à un examen rigoureux.

La collecte d'informations auprès d'individus, c'est-à-dire le renseignement d'origine humaine, ou HUMINT, est ce qui permet au SCRS de vraiment faire progresser ses enquêtes, qu'il s'agisse de réaliser des entrevues ou de mettre à contribution des sources humaines. Cette fonction est unique au SCRS. Aucune autre organisation au Canada ne peut jouer ce rôle : s'il ne le fait pas, personne d'autre ne le pourra.

La collecte d'informations auprès de sources humaines permet de mettre au jour les racines mêmes des réseaux qui donnent lieu à l'ingérence étrangère, à l'extrémisme violent et au vol de propriété intellectuelle, entre autres.

La collaboration avec des personnes permet de poser des questions, d'obtenir des précisions, d'examiner les réponses et d'aller plus en profondeur.

Le SCRS compte des employés très compétents qui ont reçu une formation poussée et qui se consacrent pleinement à leur travail et à la mission. Ils savent comment évaluer et recueillir légalement des informations qu'il est tout simplement impossible d'obtenir autrement.

Elles ne se trouvent ni sur Internet ni dans les médias, mais elles existent bel et bien quelque part. Et c'est justement le travail du SCRS de les découvrir.

Il est important de souligner que le Parlement, par l'entremise de la *Loi sur le SCRS*, autorise le SCRS à recueillir des renseignements, à donner des conseils et à prendre des mesures.

Le problème, c'est que cette loi a été créée en 1984 et qu'à l'époque, les menaces pour la sécurité nationale n'avaient rien à voir avec celles d'aujourd'hui

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Les menaces dont j'ai parlé plus tôt sont plus complexes et omniprésentes que jamais.

Si la technologie donne de l'impulsion aux menaces et des moyens à leurs auteurs, elle offre aussi de nouvelles possibilités de collecte de renseignements. Rien de tout cela n'avait été envisagé en 1984.

C'est pourquoi, le 24 novembre, l'honorable Dominic LeBlanc, ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, a annoncé que le gouvernement amorçait un processus de consultation sur de possibles modifications à la *Loi sur le SCRS*.

Selon le ministre, ces modifications « donneraient au gouvernement du Canada un autre ensemble d'outils pour détecter et perturber les acteurs étatiques et non étatiques étrangers qui tentent d'agir contre notre intérêt national ».

Une fois qu'il a été compris à quel point les menaces sont omniprésentes au Canada et ont des répercussions sur la population, il devient évident que la sécurité nationale est bien trop importante pour être confiée exclusivement au gouvernement fédéral.

Pour remplir sa mission, le SCRS doit pouvoir gagner la confiance des communautés qu'il sert, faire preuve de transparence et axer ses efforts sur les partenariats et le travail d'équipe afin que la lutte contre cette toile de menaces urgentes et complexes qui ne cessent de croître soit un effort collectif.

Depuis quelques années, le SCRS travaille très fort pour reconnaître ses propres lacunes et, ainsi, s'améliorer. J'ai parlé des facteurs externes.

À l'interne, un travail considérable a été accompli pour veiller à ce que le SCRS offre un milieu de travail sûr et favorable. Toutefois, il est possible, même impératif, d'en faire plus.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

J'entends établir au SCRS un « bureau de l'ombudsman » qui offrira aux membres du personnel un lieu où ils pourront discuter en toute confiance, confidentialité et impartialité de questions ou de préoccupations liées au travail sans crainte de représailles.

Le SCRS reconnaît qu'il lui faut faire preuve de transparence pour avoir la confiance de son personnel et de la population. C'est pourquoi sera publié chaque année un rapport sur les actes répréhensibles, les écarts de conduite et le harcèlement au SCRS.

Le SCRS ne peut pas réussir à collaborer avec les communautés qu'il sert sans ouverture, compréhension et confiance.

Le racisme systémique est bien réel, et ses répercussions se font ressentir au quotidien. Il isole les gens et divise le pays.

J'ai affirmé que j'étais résolu à combattre le racisme et la discrimination sous toutes leurs formes au sein du SCRS.

L'an dernier, le SCRS a rendu publique sa Stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion. Des efforts considérables sont déployés quotidiennement pour la mettre en œuvre.

Pour un service de renseignement, sa publication a été une nouveauté.

Ce travail permettra non seulement d'offrir à l'ensemble du personnel un milieu de travail plus équitable et inclusif, mais sera également essentiel pour servir la population avec succès.

Le SCRS doit avoir un effectif représentatif des gens qu'il sert, et il lui faut offrir à son précieux personnel l'appui nécessaire pour qu'il puisse remplir la mission avec succès.

Enfin, le SCRS a besoin de partenaires. Des partenariats durables le renforcent et lui permettent de se distinguer de ses adversaires.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Cela implique de la collaboration avec ses alliés des démocraties du monde ainsi qu'avec le milieu des affaires et les universités, qui sont au cœur de l'économie de l'innovation du Canada.

Toutefois, l'élément le plus important demeure son partenariat avec la population canadienne.

Le SCRS doit collaborer étroitement avec des communautés diversifiées sur les plans culturel et linguistique, de même qu'avec des communautés qui font l'objet d'intimidation et de coercition.

Il a pris des engagements auprès des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et ce, pour rétablir la confiance et accroître l'échange d'informations au sein de ces collectivités en vue de cerner et d'atténuer efficacement les menaces.

Le gouvernement du Canada a créé un plan d'action relatif à la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, et c'est avec fierté que le SCRS a été le premier service de renseignement du Groupe des cinq à participer de manière proactive par la prise d'engagements tangibles.

Le SCRS parraine l'octroi d'habilitations de sécurité à des partenaires autochtones afin qu'il soit possible de communiquer des informations classifiées, en appui à l'autodétermination.

Il donne aussi des séances d'information de sécurité à des gouvernements et organisations autochtones sur des questions qui ont une incidence sur la sécurité et la prospérité des Autochtones.

Il lui faut susciter la confiance. La transparence doit être mutuelle et le travail, collectif : comme une équipe, avec chaque communauté, chaque institution, chaque entreprise et chaque personne au Canada, dans la mesure du possible.

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Pour conclure, je tiens à réitérer les quelques points que j'ai soulevés au début de mon allocution :

Les menaces qui pèsent sur le Canada sont de plus en plus complexes et vont en s'intensifiant.

Le respect des droits de la personne est nécessaire à la sécurité et à la prospérité du Canada.

La sécurité nationale est un travail d'équipe fondé sur la confiance et la transparence.

Nos adversaires considèrent que les démocraties comme le Canada sont vulnérables. Ce qu'ils n'arrivent toutefois pas à voir ou à comprendre, c'est que la démocratie a ses avantages, tout comme le Canada.

Nous souhaitons toutes et tous ardemment protéger les droits de la personne et, collectivement, il nous est arrivé de pouvoir changer les choses, et ce musée en rend compte de belle manière.

Le personnel du SCRS tire une immense fierté de son travail et du rôle qu'il joue en ce qui concerne la protection du Canada. Le SCRS est, et demeurera, un pilier de la sécurité nationale.

Par contre, il ne peut y avoir aucune illusion quant à ce à quoi le Canada doit faire face. Il ne saurait être question de perdre le combat pour la démocratie et les droits de la personne.

Le SCRS espère sincèrement que vous deviendrez ses partenaires dans l'accomplissement de cette mission. Notre pays en dépend.

Recherche d'information connexe par mot-clés: [Sécurité nationale](#) | [Droits de la personne](#) | [Service canadien du renseignement de sécurité](#) | [Canada](#) | [grand public](#) | [discours](#)

9/9/24, 2:10 PM

Allocution de M. David Vigneault, directeur du SCRS, au Musée canadien pour les droits de la personne - Canada.ca

Date de modification :

2024-01-17